

COMMENT REALISER UNE DEMANDE ?

1 Prescription par le médecin traitant ou le médecin hospitalier
Envoi de la demande au secrétariat HAD par :

Email sécurisé

secretariat.had@soins-assistance.mssante.fr

Plateforme ViaTrajectoire



2 Evaluation de l'état de santé et des conditions de prise en charge au domicile par une équipe pluridisciplinaire

3 Mise en place au domicile de l'équipement

4 Réalisation et suivi des soins par nos équipes



L'outil **Adop-HAD** vous permet d'évaluer l'éligibilité d'un patient



COMMENT NOUS CONTACTER ?

NUMERO DE TELEPHONE UNIQUE

04 96 20 66 88

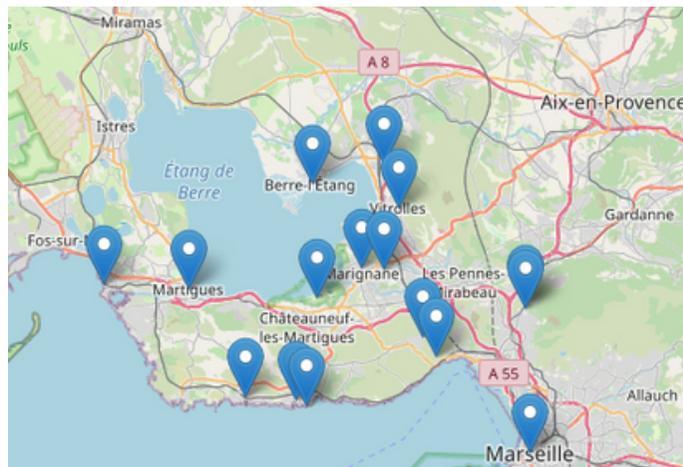
24h/24

7j/7



secretariat.had@soins-assistance.org
secretariat.had@soins-assistance.mssante.fr

SECTEURS D'INTERVENTIONS



Marseille (tous les arrondissements)
Sud de l'Étang de Berre
Berre l'Étang 13130
Carry le Rouet 13620
Châteauneuf les Martigues 13220
Ensuès la Redonne 13820
Gignac la Nerthe 13180
Le Rove 13740

Les Pennes Mirabeau 13170
Marignane 13700
Martigues 13117 et 13500
Port de bouc 13110
Rognac 13340
Sausset les pins 13960
Septèmes les Vallons 13240
St Victoret 13700 et 13730
Vitrolles 13127



Hospitalisation à domicile

Une forte attente des patients d'être soignés chez eux



04 96 20 66 88

24h/24 7j/7

www.soins-assistance.org

L'HAD c'est quoi ?

L'HAD permet aux patients d'éviter, de **retarder**, ou de raccourcir une **hospitalisation à l'hôpital**.

Elle assure au domicile des patients des soins médicaux et paramédicaux, continus et coordonnés, qui se différencient des autres soins à domicile par la complexité et la fréquence des actes

Une équipe expérimentée et pluridisciplinaire

- Médecins praticiens HAD
- Infirmier(e)s de coordination, de liaison et de soins
- Aides-soignant(e)s
- Agents logistiques, secrétaires médicales /HAD
- Diététicien(ne)s, psychologues, assistant(e)s sociaux, préparateur(trice)s en pharmacie...

Pour qui ?

- **Patients de tous âges**
- **Pathologies graves, aiguës ou chroniques** qui en l'absence de prise en charge en structure HAD, relèveraient d'une hospitalisation complète.
- **Patients à domicile en EHPAD ou en établissement social ou médico social**

Formulaire de demande

Depuis le site de l'établissement soins-assistance.org / HAD / qui peut bénéficier de l'HAD ?

ou **Flashez moi**



Quelles prises en charge?

Pansements complexes

Des pansements par pression négative, pansements post chirurgicaux, escarres, ulcères, drains...

Soins palliatifs

Pour une prise en charge globale du patient identifié «palliatif» et soutien de son entourage

Traitements intraveineux

Ferinject[®], antibiothérapie à réserve hospitalière ou pas.

Nutrition

Entérale et parentérale

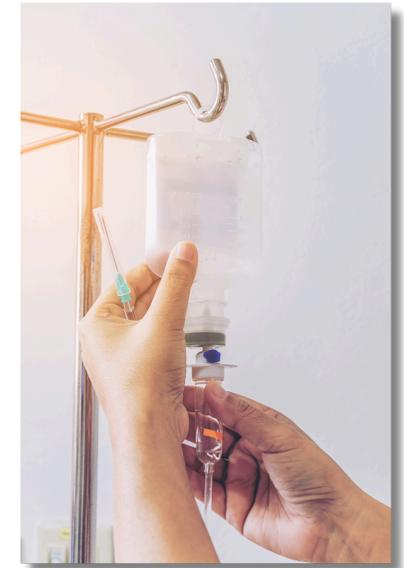
Soins de nursing lourd

Surveillance post-chimiothérapie

Suivi post-opératoire

Prise en charge de la douleur

Evaluation anticipée en EHPAD



Traçabilité et coordination

Lettre de liaison systématique au médecin traitant

Transmission dans le DMP (**Mon Espace Santé**) pour le patient.



Notre délai d'intervention varie entre 24 et 48 heures, selon les besoins de la prise en charge

Pensez à anticiper votre demande